

MON ASSOCIATION S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

MON ASSOCIATION S'ENGAGE À :

- ◇ Afficher la présente charte de manière visible au sein de l'Association
- ◇ Désigner, parmi le personnel ou les bénévoles un.e référent.e « lutte contre les violences conjugales »
- ◇ Autoriser le.la référent.e désigné.e à participer deux fois par an au groupe de travail du réseau départemental des acteurs en faveur des victimes de violences sexistes et sexuelles
- ◇ Contribuer, via le réseau, à l'élaboration de nouveaux outils de sensibilisation et d'actions
- ◇ Organiser au sein de l'Association des actions de sensibilisation à la détection et au premier soutien des victimes
- ◇ Accueillir au moins une fois par an des actions associatives de sensibilisation en direction des salarié.es et/ou des bénévoles
- ◇ Signaler toute situation de violences conjugales
- ◇ Élaborer un plan d'actions spécifiques au sein de l'Association

Nom de l'association : L'ADSEA80

Email de contact : adsea80@adsea80.org

adresse : 1 chemin des vignes, 800090 Amiens

Nom et fonction du signataire : Anne-Marie POULAIN,
Présidente de l'ADSEA80

Date : 29/04/2025

Signature

